

NOS SOUHAITS

Quand LE SPECTATEUR parviendra chez nos lecteurs, l'année 1898 aura cessé d'exister, et l'aurore du nouvel an, comme d'ordinaire, aura su inspirer les bons souhaits, les visites amicales, et les étrennes à l'enfance.

Nous profitons de cette ancienne coutume, consacrée à l'amour du cœur, pour formuler ici nos souhaits de bonheur et de prospérité à tous les amis de notre publication, et nous prions le ciel de les bénir dans leurs affections les plus chères, et de faire prospérer leurs légitimes entreprises.

Oui répétons le : LE SPECTATEUR Souhaite JOIE et PROSPERITE A tous ses amis. 1er Janvier 1899.

Saluts au jour de l'an

Un nouvel an commence ! La joie est grande, immense, Au dehors, au foyer, Tout à cet air de fête, Que le bonheur seul prête Et force à déployer.

Salut, jour d'allégresse, Où l'âme est dans l'ivresse De la douce amitié ; Où la moitié du monde, Qu'un pur amour seconde, Etirent l'autre moitié ;

Où la mère, l'épouse, Des l'aurore, jalouse De l'époux un baiser... Faveur douce, charmante, Qu'amant vole à l'amante Qui veut la refuser ;

Où l'accord s'improvise Entre amis que divise Un rien qu'on a commis ; Où la main est pressée, Sans arrière-pensée, A de vieux ennemis.

Salut, jour qui dégage De ses sombres nuages Du cœur, le firmament ; Tu, par qui notre enfance, Sans qu'il en fut défence, Se pânaît d'agrément !

Aujourd'hui, par tendresse, Tout bon père s'empresse D'abdiquer sa rigueur, Et la bruyante joie Que l'enfance déploie, Semble charmer son cœur.

De bonheur son front brill : Près de lui sa famille Vient de se réunir... Son oeil de pleurs se mouille, Quand elle s'agenouille Et qu'il va la bénir !

Mais qu'elle est douce l'heure Où de plaisir on pleure, Refoulant des sanglots... L'heure où la joie enfamme, Où de tendresse l'âme Sait déverser des flots !

Aujourd'hui, quelle mère Se montrerait sévère A l'égard des enfants ! En livrant les étrennes, Elle lâche les rênes A des coursiers piaffants...

Hélas ! sans qu'on s'en plaigne, Quel tohu-bohu règne Par toute la maison ! On dirait le vacarme Que produit une alarme Dans toute garnison !

C'est dans l'ordre ; on tolère Aujourd'hui, sans colère, Plus d'un jeu défendu. On ne fait plus un crime De pratiquer l'escrime Et le cheval fondu.

O sublime journée, Tes sœurs, toute l'année, Devraient te ressembler... Veu superflu ! chacune, Peut-être, d'infortune Viendra nous accabler !

Mais, qu'importe ! Courage ! Il en faut, si l'orage Reconnaît demain... Il en faut pour combattre, Il en faut pour abattre Les chenus du chemin.

Salut, jour admirable, A jamais mémorable, Dont chaque heure sourit ; Aux fastes de mémoire, Comme un jour de victoire, D'âge en âge on t'inscrit !

Un nouvel an commence ! La joie est grande, immense, Au dehors, au foyer, Tout à cet air de fête, Que le bonheur seul prête Et force à déployer. J. A. BÉLANGER.

QUERIT LE RHUMÈNE EN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 centes, rendu si elles ne guérissent pas.

Le Maire Barrette accepte

Ce matin, à eu lieu à l'hôtel de ville une assemblée composée des citoyens les plus marquants de la cité, en vue de prier le maire Barrette de se laisser porter de nouveau candidat pour un nouveau terme.

Une requête signée par la majorité des électeurs de la ville lui fut présentée par l'échevin Ste Marie.

Après quelques réflexions faites, le maire Barrette accepta de nouveau.

Son élection sera faite sans aucun doute par acclamation.

L'ex-maire Scott, au nom de la majorité des électeurs du quartier No. 3 présenta une requête à l'échevin Fortin, le priant de se laisser mettre de nouveau en nomination pour un prochain terme. M. Fortin, qui avait décidé de ne pas briguer de nouveau les suffrages des électeurs a demandé jusqu'à samedi pour donner sa réponse que nous espérons sera des plus favorables.

Il en a été de même pour l'échevin St Marie, dans le quartier No. 2 dont une requête lui a été présentée par M. l'échevin Burns. M. Ste Marie rendra réponse lundi prochain.

Plusieurs discours ont été prononcés.

NOUVELLES DE PAPINEAUVILLE

La Cour Papineauville No 453, des Forestiers Catholiques a fait l'élection générale de ces officiers, dimanche, le 18 courant. Le scrutin donna le résultat suivant :

H. J. Kearney, chef ranger ; L. N. Desjardins, ex-chef ranger ; J. N. Faulkner, ex-chef ranger ; P. Régimbal, trésorier ; P. Picard, secrétaire archiviste ; J. E. Hudon, secrétaire financier ; A. Chabot, 1er syndic ; W. Robert, 2ème syndic ; J. F. Séguin, 3ème syndic ; E. Mariveau, 1er conducteur ; N. Hurtubise, 2ème conducteur ; N. Fortier, sentinelle intérieure ; A. Baldwin sentinelle extérieure ; Pierre Tadet, officier rapporteur ; Dr Antoine Longpré, médecin examinateur.

M. L. N. Desjardins a été élu marguillier, en remplacement de M. Félix Mariveau.

Le Conseil du comté Labelle a tenu sa session régulière, le 14 courant, sous la présidence de H. Chauvin, écrivain, préfet du comté. La question du changement du bureau d'enregistrement a été chaudement discutée. Le vote donna le résultat suivant :

10 pour Buckingham ; 12 pour Papineauville.

Les avis ont été publiés pour la demande à la législature d'un bill privé, autorisant le changement.

Le Cercle Dramatique et Littéraire Canadien de Papineauville a vu des condoléances au Rév. E. Rochon, à l'occasion de la mort de son père.

M. le Dr J. U. Delisle, dentiste nous prie d'annoncer qu'il sera absent de son bureau d'aujourd'hui à Mercredi prochain.

ELECTEURS DE HULL ATTENTION

La meilleure place pour acheter un cadeau de Noël et du jour de l'an pour votre épouse, votre fille ou votre bien aimée, est la pharmacie Helmer, Hull.

LA COLONISATION

Les nouveaux officiers du comité exécutif

Mercredi après midi le 22 courant a eu lieu une réunion du comité exécutif du congrès de la colonisation. Au nombre des personnes présentes, se trouvaient :

Le R. P. Cotet, supérieur des Chanoines de l'Immaculée Conception du lac Nominique ; l'hon. J. D. Rolland, conseiller législatif, les présidents des Sociétés de Colonisation de Maison-neuve, des ouvriers.

L'EDEN

A toutes les Chères Petites Fleurettes

L'EDEN

Bonne et Heureuse Année ! A vous toutes charmantes petites fleurettes de notre Eden. Puisse Dieu répandre sur vous ses bénédictions les plus abondantes ! Venez gentilles petites amies, allons toutes ensemble déposer aux pieds de notre gracieuse souveraine (Jacqueline) l'hommage de notre respect et de notre gratitude, en cette circonstance solennelle du renouvellement de l'année !

Puisse nos prières porter sur les ailes de la reconnaissance, demander à Jésus de la crèche : Bonheur et longue vie pour celle qui, avec tant de sollicitude à son nous réunir sous son toit hospitalier et là nous égayé par les charmes de sa bienveillance et de son amabilité !

Pussions-nous toutes, à la fin de cette nouvelle année qui s'avance, se trouver encore réunis dans cet oasis de bonheur, sous la bienveillante égide de celle qui a droit à notre admiration et à notre reconnaissance. Tels sont les vœux que forme, une amie bien aimée.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

Ipoméa l'ourprée - Enfin vous voilà revenu au bercail ! Que votre absence s'est fait sentir ! chère Ipoméa, mais le devoir avant tout, le devoir toujours.

Oh ! merci de votre joli Noël. L'artiste s'y fait découvrir. Comme c'est délicat à vous de m'offrir quelque chose fait par vous. Soyez convaincue que je suis l'apprécier à sa juste valeur ! Encore une fois, merci et bon Noël et heureuse année - A 1900.

Ambrette - Toujours la même votre petite Ambrette, jamais elle ne se dément il me semble que vous devez personifier la constance, à en juger par vos actes envers moi.

Votre joli petit calendrier m'a fait bien plaisir, il est portatif et me trouvais bien aise de le porter avec moi. Merci, mignonne Ambrette et bon Noël et heureuse année

A toutes mes Fleurettes L'Eden, va pour la première fois célébrer le premier de l'an en famille. A vous toutes mes chères fleurettes je souhaite tout ce que le cœur d'une bonne mère puisse souhaiter à ses enfants.

Je souhaite que 1899 sème sur vos pas le bonheur et la prospérité. Je souhaite aussi de vous voir toutes au nombre de mes fleurettes, de mes chères petites amies tant que l'Eden vivra.

La douce Ambrette et la mignonne Ipoméa Pourprée me prient de vous offrir leurs meilleurs souhaits du nouvel an, ce que je m'empresse de faire avec plaisir.

A vous toutes, Bonheur, Santé et Prospérité. JACQUELINE

Souvenirs du passé

La dernière fois qu'une femme a été pendue

C'est la première fois depuis vingt ans qu'une femme est condamnée, dans la province de Québec, à mourir sur l'échafaud. La dernière exécution de femme à la prison de Montréal a été celle de Marie Anne Crispin, veuve de Jean Baptiste Gohier dit Belisle, de St. Jérôme, qui fut pendue le 25 juin 1858, après s'être rendu coupable d'avoir de complicité avec J. Bte. Desforges, le 18 janvier de la même année, ôté la vie à Catherine Prévost, femme d'Antoine Desforges. La femme Belisle et J. Bte Desforges sont montés sur l'échafaud le même jour.

Antoine Desforges, le mari de la victime, avait aussi été reculé de complicité dans la commission de ce crime, mais il fut libéré après le procès. Pour faire mourir Catherine Prévost, l'un des complices s'est assis sur un oiseau placé sur la bouche de la victime pendant que l'autre lui tenant les bras.

Ce crime créa alors une grande sensation et des milliers de personnes ont été témoin de la pendaison. L'échafaud avait été dressé sur le mur de la prison, au coin sud-ouest précisément à l'endroit où se trouve aujourd'hui située la résidence du gouverneur V. lée.

C'est le juge Monck qui avait prononcé la sentence de mort contre Desforges et la femme Belisle.

CORDELIA VIAU

Une requête en circulation pour la commutation de sa sentence

Dans ses nouvelles de la capitale un correspondant particulier annonce qu'une requête est actuellement en circulation à Ottawa en faveur de la commutation de la sentence de mort prononcée contre Cordelia Viau. Bien qu'on soit manifestement hostile à cette idée dans le district de Terrebonne et notamment à Ste-Scholastique et à St. Canot où le drame repoussant s'est déroulé, il n'est pas impossible que le ministre de la justice recommande au gouverneur en conseil de changer cette peine en un emprisonnement à vie.

Il existe beaucoup de précédents de ce genre en faveur du sexe faible, depuis la confédération.

Les deux seules femmes qui aient été exécutées depuis cette époque sont Phœbé Campbell, à London, en 1872, pour avoir assassiné son mari en lui coupant le cou au moyen d'un couteau, et Elizabeth Workman, à Sarnia, pour le meurtre aussi de son mari qu'elle avait battu jusqu'à sa mort. Elle avait cependant été recommandée à la clémence de la Cour.

Les autres pour des motifs particuliers, ont échappé à la potence. Ce sont : Sophie Boisclair, convaincue d'avoir empoisonné son mari à Sorel en 1867, et condamnée à mort ; Angéline Poulin, condamnée à être pendue à Bathurst, N. B., en 1824 pour le meurtre de son mari ; Aline Davis, convaincue de meurtre en 1874, à Toronto ; Elizabeth Ward, convaincue de complicité dans le meurtre de son mari, à St. Andrew., N. B., en 1878 ; Susan Kennedy, convaincue de meurtre à Montréal en 1879 ; Geneviève Lafleur convaincue de meurtre, à Ste-Scholastique, en 1881 ; Maria McCabe, convaincue du meurtre de son enfant à Hamilton en 1883 ; et Fusébie Boutet convaincue d'avoir empoisonné son mari à la Baie St. Paul, en 1884.

A l'exception de Sophie Boisclair, Phœbé Campbell, Alice Davis et Elizabeth Ward, toutes les autres avaient été recommandées à la clémence de la Cour.

Impertinent témoignage d'un prêtre de la province d'Ontario

A M. le Dr Ed. Morin, Mon cher Monsieur, Il me fait plaisir de venir vous dire qu'après avoir fait usage de quelques bouteilles du VIN MORIN CREOSOPHATES, ou vin à la créosote ou aux hypophosphites du Dr Ed. Morin, je me suis trouvé parfaitement guéri d'une forte bronchite contractée par un violent rhume que j'avais négligé de soigner. Pas n'est besoin de vous dire que je souffrais continuellement et surtout en ar-tomme où les temps sont les plus humides.

Bien souvent, le dimanche, il m'était impossible d'adresser la parole à mes paroissiens.

Ayant entendu parler de l'efficacité et des merveilles opérées par votre VIN A LA CREOSOTE, je n'ai pas hésité à essayer ce remède qui, grâce à Dieu, m'a complètement guéri. C'est pourquoi M. le Docteur, je ne manquera pas dans l'occasion de recommander fortement ce puissant remède.

Votre humble serviteur, Rév'd J. O. BOULET. Pure, Curé.

Mangeons de l'avoine

Nous faisons manger l'avoine à nos chevaux, et nous n'en mangeons pas nous mêmes. Voilà pourquoi nous avons si peu de santé.

Les Ecossais se portent bien. Pourquoi ? Parce qu'ils mangent de l'avoine.

Au contraire, les Irlandais mangent des pommes de terre... Crac ! cela les rend scrofuleux.

Les chinois abusent du riz ; c'est ce qui les rend si mous.

L'avoine, voyez-vous, il n'y a que ça. L'avoine est nourrissante et ne contient aucun principe nuisible. Mettons nous donc au régime de nos chevaux, et nous aurons lieu de nous en féliciter. Telle est tout au moins la conclusion d'un article paru dans le Journal d'Hygiène, sous la signature d'un M. Ewald. (Un Ecossais !)

AUX ELECTEURS. - Les électeurs des quartiers 1, 2 et 3 voteront aux mêmes bureaux de votation que par les années passées. Ceux des quartiers 3a et 4 seront divisés alphabétiquement et voteront dans deux bureaux différents.

Il faut en prendre soin

Les vieillards avec leur poitrine délabrée, affaiblie, souffrent beaucoup, de la bronchite. Le seul remède capable de les soulager de suite est le BAUME RHUMAL.

POLYNICE OIL

REMEDE FRANCAIS

A l'usage externe, connu de l'univers entier pour son efficacité merveilleuse et incontestable. Adopté dans les Hôpitaux de Paris, Europe et Etats Unis. Guérison Pour : Phumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie et autres maladies inflammatoires.

VILLE DE MONTREAL, CANADA. EXPERIENCES FAITES A L'HOPITAL CIVIL.

Il me fait plaisir, après m'être rendu compte de l'efficacité physiologique et thérapeutique de Polynice Oil de lui donner mon attestation d'une manière consciencieuse.

En maintes et maintes circonstances depuis l'automne dernier j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflammation de poussons, dyspepsie, etc., et vraiment, tout médecin que je suis, je dois m'incliner et dire bien sincèrement que j'ai été chaque fois émerveillé de l'efficacité si prompte et de la cure radicale des maladies ci-haut mentionnées.

Je dois dire en outre que cette spécialité si efficace n'a aucun effet délétère quelconque. (Signé) DR NAIRNE BLACKBURN, Médecin de l'Hôpital Civil, Montréal.

Colonel Hughes, chef de police, Montréal - Je puis recommander Polynice Oil aux personnes atteintes de rhumatismes. J'ai pu me rendre compte personnellement de son efficacité que je ne saurais trop louer. (Signé) G. HUGHES, Colonel.

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit : Les nombreux cas de rhumatisme et d'autres maladies que j'ai vu guérir par Polynice Oil me permettent de dire que cette nouvelle découverte médicale française n'a pas besoin de recommandations. Elle se recommande d'elle-même par son efficacité, et lorsqu'elle sera mieux connue, sera employée dans presque toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues Fortier et Cadieux, Montréal : Qu'il me suffise de dire, comme je suis prêt à l'attester sous serment, que je

considerais mon fils, âgé de 20 ans, comme perdu, en effet il gardait la chambre depuis six semaines et il était resté 22 jours pour ainsi dire sans manger. Je l'ai fait soigner par le traitement Polynice Oil ; trois jours après il quittait la chambre et après une huitaine de convalescence il était complètement guéri. A cette déclaration sincère et heureuse que je suis de la faire, j'ajoute que Polynice Oil dont l'efficacité est si merveilleuse devrait être appelée à remplacer tout les médicaments, ainsi on éviterait bien des souffrances aux malades et des dépenses inutiles. (Signé) CHARBONNEAU, Hôtelier.

M. Leduc, banquier, 56 rue St. Jacques, Montréal : Je soussigné déclare et certifie vu'étant atteint de rhumatisme aigu et inflammatoire me retenait au lit depuis plus de trois semaines et me mettait dans l'impossibilité de remuer ni bras ni jambes, j'ai eu recours à Polynice Oil. Vingt-quatre heures après l'application j'ai été débarrassé des douleurs atroces desquelles je souffrais depuis le commencement de cette terrible maladie, et j'ai pu dès le lendemain continuer à vaquer à mes occupations journalières, étant complètement guéri. Je ne saurais trop recommander à toutes les personnes atteintes de rhumatisme de recourir à Polynice Oil dont l'efficacité est merveilleuse. (Signé) A. LEDUC, Banquier.

John Hopkins University, Baltimore, 5 avril 1897. Les expériences faites ici à l'hôpital avec Polynice Oil et dont j'ai été témoin, ayant très bien réussi, je recommande ici ce remède dans tous les cas de rhumatisme. (Signé) DR F. L. ROGER.

Envoi franco par la Poste contre 50 cents en mandat poste. DR. A. ALEXANDRE, Spécialiste de Paris, 1218, G St. N. W. Washington, D. C. Exigez sur chaque flacon le nom de l'adresse di-dessus, il se fait et se vend beaucoup d'imitations. Prière de les signaler Récompense.

ST JEAN PORT D'HIVER

Nous accusons réception d'un intéressant fascicule sur les avantages offerts par le port de St. Jean, N. B., au point de vue de la navigation hivernale.

Il résulte des renseignements fournis par ce travail que St. Jean est appelé à devenir le grand port d'hiver pour le commerce du Canada et d'une partie des Etats Unis.

Ce port est d'un mouillage sûr et est absolument libre de glaces en tout temps. Le pacifique Canadien et l'Intercolonial le relient directement avec Montréal et tous les grands centres de l'Ouest.

La lecture de cet ouvrage nous a été très instructive et nous offrons nos remerciements à la Chambre de Commerce de St Jean pour ce gracieux envoi.

BROMA

Tonique puissant contre les maladies provenant d'un sang vicié ou du système nerveux fonctionnant mal. Ce grand restaurateur fait disparaître toutes les douleurs névralgiques ou rhumatismales ; donne, avec bon appétit, force et santé. En vente partout.

LE NOUVEAU TARIF POSTAL

Samedi, la Gazette Officielle du Canada publiera une proclamation signée par le ministre des Postes, mettant en vigueur le nouveau tarif impérial de deux cents entre le Canada et les pays de l'Empire britannique qui ont donné leur adhésion.

AVIS

Chemin de fer, Jonction Pontiac Pacific

Avis est donné, qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer. Jonction Pontiac Pacific, sera tenue au bureau de la Compagnie, Chambre No. 42, 189 rue St Jacques, Montréal, P. Q., Mercredi le onzième jour de Janvier, 1899, à trois heures, P. M. pour l'élection d'un bureau de direction pour l'année 1899 et pour affaires générales.

H. LASSEY MALTRY Secrétaire, Trésorier. 20 Décembre 1898.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'OTTAWA

COUR DE CIRCUIT No 1090

Frédéric Spaulding de la Cité de Hull mécanicien. Demandeur.

vs John R. Kennet autrefois de la Cité Hull et maintenant d'une place inconnue dans les Etats Unis d'Amérique. Défendeur.

ET F Spaulding et dame Alexandre Taylor de la Cité de Hull. Tiers saisis.

Le défendeur est sommé par les présentes, de comparaître dans le délai d'un mois. Hull, 5 Décembre, 1898. GEO. E. BERTHAUME. Député Crefrier de la dite Cour.

Succes Assuré

Le BAUME RHUMAL soulage et guérit la consommation. 152

LES ASSISES DE HULL

Le Dr Stackhouse condamné à trois ans de pénitencier

LE DOCTEUR McKAY

En est quitte avec un an de prison commune

Lundi matin, en cour d'assises à Hull, Son Honneur le juge Laverge a rendu jugement dans les causes de Stackhouse et McKay. La motion présentée par M. T. P. Foran, demandant au juge de ne prononcer la sentence immédiate à cause d'irrégularités dans le choix des jurés et de la procédure a été renvoyée.

La cour a cependant décidé que son jugement n'était qu'interlocutoire et que M. Foran pouvait avoir recours au procureur général s'il le jugeait nécessaire.

M. Foran, a décidé alors d'en appeler du jugement rendu par le juge Laverge, sur les points suivants.

1. Parce que le grand juré, qui a rendu le verdict de "True Bill" était incomplet. Ce point a déjà été soulevé par une motion pour annuler l'accusation.

2. Parce que chacun des médecins experts examinés ont répondu à des questions qui n'étaient du ressort que des jurés de la province, viz: Quelle était l'intention de l'accusé en administrant les drogues mentionnées dans l'acte d'accusation.

3. Parce que la preuve orale, basée sur le contenu des lettres, a été admise, sans la production des lettres, ou aucun avis qu'on allait les produire.

4. Parce qu'on n'a pas permis la preuve quand au caractère de chasteté du principal témoin de la couronne.

5. A cause de la décision irrégulière du juge sur la question de corroboration de ce principal témoin qui était une complice.

Le Dr McKay a ensuite été condamné à un an de prison commune. Le juge dans ses remarques a déclaré qu'il était étonné envers le prisonnier à cause de sa santé chancelante et de son bon caractère avant le procès.

Le Dr Stackhouse a ensuite été appelé pour recevoir sa sentence. Avant de rendre jugement dans cette cause Son Honneur a déclaré que vu les bons antécédents de l'accusé il se montrerait clément. Stackhouse a alors été condamné à trois ans de pénitencier qu'il passera à St-Vincent de Paul.

Elections Municipales

Arrondissement de votation

Pour le quartier No. un (1), à ou près de la résidence de M. Dominique Pauzé, sur la rue Front, dans le dit quartier.

Pour le quartier No. deux (2) Arrondissement de votation No. 1, à ou près de la résidence de Urbain Viau, No. 36 rue Wright, dans le dit quartier.

Arrondissement de votation No. 2, à ou près de la résidence de Elzéar Lévesque, coin des rues Woburn et Autumn.

Pour le quartier No. trois (3), Arrondissement de votation A, à ou près du Poste de Police, sur la rue Duc, près de la rue Wright, dans le dit quartier.

Arrondissement de votation L, à ou près de la résidence ou boutique de Jos. Laurin, coin des rues Duc et Wellington.

Pour le quartier No. trois (3 A), Arrondissement de votation A, à ou près de la résidence de Joseph Mantha, No. 20 rue St. Florent.

Arrondissement de votation L, à ou près de la résidence de Moïse Goulet, No. 62 rue St. Etienne.

Pour le quartier No. quatre (4), arrondissement de votation A, à ou près de la Cour du Recorder, dans l'Hôtel de Ville, dans le dit arrondissement et quartier.

Arrondissement de votation L, à ou près de la chambre du Maire, dans l'Hôtel de Ville, sur la rue Albert, dans le dit arrondissement et quartier.

Pour le quartier No. cinq (5), Arrondissement de votation No. 1, à ou près de la résidence de Joseph Sauvé, épicière, coin des rues Inkerman et St. Cuthbert, dans le dit quartier.

Arrondissement de votation No. 2, à ou près de la résidence de J. B. Tessier, coin des rues Inkerman et St. Bernard, dans le dit quartier.

NOTE. Tous les subdivisions A renferment les noms de famille des votants du quartier, commençant par A et les lettres suivantes de l'alphabet jusqu'à K, et tous les subdivisions K renferment les noms de famille des votants du quartier, commençant par L et les lettres suivantes de l'alphabet. Donné à l'Hôtel de Ville, ce vingt-huitième jour de Décembre, mil huit cent quatre-vingt dix huit.

J. F. BOULT,
Greffier de la Cité.

Les Candidats à la Mairie

L'ECHEVIN PAYMENT

"Je n'ai jamais vu un jeune français faire dans le moule son chemin mieux et plus rapidement, et faire preuve d'une plus grande intégrité que celui qui sollicite les suffrages de ses concitoyens." C'est sont les mots prononcés par l'échevin Devlin, au sujet de l'échevin Payment, le candidat français à la mairie.

L'échevin Payment est né à Manotick, il y a 36 ans, le 12 juillet 1863. Il est le septième fils de son père, qui était également le septième fils de son grand père. Son éducation première lui fut donnée à l'école commune, où il s'est rendu pendant sept hivers consécutifs, tandis qu'en été il travaillait à la ferme de son père à North Gore.

Un peu après avoir atteint ses 18 ans' il voyagea beaucoup aux Etats-Unis. De retour au Canada, il perdit l'argent qu'il avait économisé et fut forcé de repartir. S'étant rendu au Maine, il travailla sur un chemin de fer, faisant chaque jour pendant dix huit mois taente milles pour accomplir son travail. Il revint à Ottawa où il se mit à spéculer avec tant de bonheur qu'il se vit bientôt à la tête de \$ 10,000.

Ayant perdu la plus grande partie de cette somme, un jour le malheur, il entra au collège de pharmacie d'Ottawa où en quatre mois et demi il fit les études de deux années. En 1892, il fut diplômé de cette institution. Quinze mois après son établissement à Ottawa M Payment fut élu échevin pour le quartier By, par une majorité de 219 voix sur un vote total de 800. Pendant les cinq élections subséquentes, M Payment a conservé la même popularité.

L'EX-ECHEVIN STEWART

L'ex-échevin Stewart, qui se présente pour la première fois pour la mairie, est né dans cette partie d'Ottawa connu maintenant sous le nom de quartier Rideau, le 7 avril 1850. Il a en conséquence un peu plus de 48 ans. M. Stewart recut son éducation à l'école publique où il interrompit bien vite ses études pour entrer dans une épicerie. Pendant plus de vingt ans il s'occupa du même commerce, pour son propre compte de 1874 à 1887. Il s'était établi d'abord à la Chaudière, puis après, rue Wellington. En 1887, il ouvrit une agence d'assurance, entre prise hasardeuse, où il n'obtint que des succès.

M. Stewart, représenta le quartier Dalhousie à la commission des écoles publiques, poste qu'il résigna pour entrer au conseil de ville en janvier 1894. M. Stewart y siégea pendant quatre années consécutives; pendant les deux dernières il fut président du comité des finances. M. Stewart fut défait l'année dernière dans le quartier Wellington. En religion il est presbytérien, en politique ardent libéral. Il est aussi maître de la loge de la Chaudière, A. F. et A. M.; il est membre de la loge I. O. F. et appartient à la loge Dalhousie, A. O. V. W. Pendant trois ans il a été président de l'association chrétienne des jeunes gens, et c'est en grande partie grâce à ses efforts que l'association est florissante et prospère. M. Stewart a été élu président de l'association de la Réforme à la dernière réunion annuelle.

L'ECHEVIN CLUFF

L'échevin Cluff, naquit à Bytown le 13 février 1837 dans la section connue maintenant sous le nom de quartier Victoria. A l'origine ses parents étaient venus du comté de Fermagh en 1832. Ils s'établirent alors à Bytown.

Le jeune Cluff reçut son éducation à l'école communale, et à l'école de grammaire dirigée alors par M. Ross, qui devint juge plus tard. A l'âge de 13 ans, il entra au bureau de poste, auquel il appartint pendant plus de 18 ans. C'est alors que se retirant du service public, il entreprit le commerce pour lui-même. Pendant sa jeunesse, M. Cluff prit une part active aux questions militaires. Pendant onze ans, il appartint à la quatrième batterie de la brigade d'artillerie en garnison à Ottawa.

Lors des troubles des Féniciens de 1866 et 1870, M. Cluff marcha avec son corps. Trois ans il fut capitaine et adjudant. Pendant deux termes: 1883-1884, M. Cluff fit partie de la commission des écoles. Depuis cette époque déjà lointaine, M. Cluff a pris une vive part aux affaires municipales. Il avait étudié ces questions à fond, mais jamais avec l'idée de descendre dans l'arène. En 1892, il fut élu au conseil de ville par acclamation dans le quartier Centre. Douze mois après, il se présenta à la réélection, mais il fut défait. En 1894, il fut réélu par acclamation, et défait de nouveau en 1895; c'est cette même année qu'il se présenta pour la mairie contre M. William Borthwick; le résultat ne fut pas en sa faveur. En 1896 il fut élu échevin pour la troisième fois, et en 1897, il fut de nouveau défait dans sa lutte pour la mairie contre MM. Lewis Cranell et Samuel Bingham.

L'échevin Cluff est méthodiste en religion et conservateur en politique.

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

MESDAMES ET MESSIEURS

A la demande d'un grand nombre de contribuables de la cité d'Ottawa, parmi lesquels j'ai eu le plaisir de voir les noms de plusieurs de mes concitoyens Canadiens français très importants, j'ai consenti à me laisser porter candidat à la charge de premier magistrat de la cité pour l'année 1899. Laissez-moi dire tout d'abord à mes amis Canadiens français que j'apprécie hautement le sentiment qui les anime en désirant avoir un maire de leur nationalité dans la chaise civique, et je ne serais certainement pas candidat aujourd'hui s'il y avait eu sur les rangs un Canadien français qui aurait pu se dire véritablement le choix des siens.

Je me suis rendu moi-même auprès de M. Belcourt, en compagnie d'une députation de citoyens pour lui demander de vouloir se présenter, mais le fait que M. Payment avait déjà annoncé sa détermination d'être candidat quand même a porté M. Belcourt à refuser. S'il avait cru devoir accepter il aurait tout probablement été élu par acclamation, tandis qu'aujourd'hui M. Payment n'a aucune chance d'arriver à la chaise civique, et sa candidature pourrait n'avoir d'autre résultat que de faire élire M. Cluff.

M. Payment est encore jeune, il aurait pu attendre encore quelques années. Il a été cinq ans échevin, c'est vrai, mais ses confrères n'ont jamais reposé suffisamment de confiance dans son habileté pour le nommer à la présidence d'un seul comité. Comment peut-il, lorsqu'il a été trouvé trop léger pour la position inférieure de président de comité espérer qu'on lui confiera celle plus importante de premier magistrat de la cité.

Maintenant, puisqu'il me faut parler de mes titres à la position qu'un très grand nombre de mes concitoyens m'offrent à laquelle j'aspire, je dirai que sur les quatre années que j'ai servi les contribuables au conseil de ville, j'ai rempli pendant deux ans la présidence du comité des finances. La première année de mon administration nous avons eu un surplus de \$1920, et la deuxième, bien que nous ayons eu à réorganiser complètement le corps des pompiers, pour donner le surcroît de protection contre les incendies, que tout le monde demandait, bien que nous ayons eu à prélever \$14,000 pour mettre à leur pension le chef, le sous chef et quelques pompiers afin de pouvoir obtenir les services du nouveau chef, le déficit, après avoir payé toutes ces dépenses, ne s'est élevé qu'à \$3 500. M. Cluff se vante d'avoir cette année un surplus de \$3,000. Ce surplus n'est qu'apparent et n'a été obtenu que sur le papier, omittant de porter aux dépenses \$6 000 prises sur le fonds général pour le pavage de la rue Sussex, et \$15,000 payées sans autorisation par M. Cluff aux directeurs de l'exposition. Avec ces sommes M. Cluff a un déficit de \$21,000.

MM. Hutchison et Belcourt ont fait l'année dernière auprès du gouvernement un effort considérable pour changer l'arrangement conclu il y a quelques années, arrangement par lequel le gouvernement paie une certaine somme pour les services que la ville lui rend. Il déclare hautement que la ville n'est pas traitée avec justice dans cet arrangement et que l'effort devra être répété cette année avec plus de détermination que jamais. Je prétends que le gouvernement devrait payer pour l'eau que la ville lui fournit sur les mêmes bases que le pauvre homme. Je ne demande pas de faveur au gouvernement, mais simple justice et si je suis élu j'usurai de toute l'influence que me donneront la position de maire et celle que j'occupe comme président de l'association libérale pour faire avec le gouvernement un arrangement plus favorable à la ville que celui qui existe maintenant.

La construction de l'égoût principal l'administration des fonds civique et beaucoup d'autres questions de moindre importance, occuperont cette année l'attention du conseil de ville, et si je suis élu, j'y consacrerai le peu de talents que Dieu m'a donnés, et j'exercerai dans toutes la plus sévère surveillance et la plus stricte économie. J'ai prouvé par ma conduite passée au conseil que je cherche toujours les droits chemins et que je savais rendre justice à toutes les races et croyances, et à toutes les parties de la ville également et je me propose de me conduire d'après les mêmes principes à l'avenir. Demandant à tous les citoyens indistinctement leur vote, leur aide et leur influence, j'ai l'honneur de me soumettre leur dévoué serviteur.

ROBERT STEWART.

Le mieux set de prévenir

Ayez quelques doses de BAUME RHUMAL on arrête un commencement de rhume à son début, si on le néglige qui suit à quelles complications on en arrivera. 25c. partout. 152

LES NOMINATIONS A OTTAWA

A la mairie et à la charge d'échevin

M. PAYMENT LE FAVORI

A l'assemblée de l'Hôtel de Ville

Lundi, 26 Décembre

La nomination pour le maire a eu lieu à l'hôtel de ville, et celle des échevins dans leur quartier respectif. Un peu après dix heures les nominations ont été faites dans l'ordre suivant: L'échevin Thomas Payment—proposé par O. Durocher, ex maire, J.P. Davis entrepreneur, Dr Chevrier, Dr Chabot, L. L. Brophy, O. McLeod, J.B. Couillard, John Casey, S. S. Stratton, M. Starrs, J. C. Dupont, etc. Appuyé par Damase Tassé, Fabien Lizotte, A. V. Gauthier. Le bulletin de nomination de M. Payment était signé par au delà de mille électeurs.

L'échevin W. H. Cluff—Proposé par Jos Hickey appuyé par T. W. Currier. L'ex-échevin Robert Stewart—Proposé par McLeod Stewart appuyé par Fred Gallagher.

A onze heures, sur motion de MM Stewart et Cook, le sénateur Cléonow est nommé président de l'assemblée. Il dit qu'il espère que les personnes présentes se feront un devoir de bien écouter les candidats, et de choisir le meilleur pour occuper la position de maire.

L'ECHEVIN PAYMENT

L'échevin Payment fut appelé au milieu d'applaudissements frénétiques. Il dit qu'il se présente pour la mairie à la demande d'un grand nombre d'électeurs de tous les quartiers. En regardant dans les minutes du conseil de ville depuis quatre ans, vous verrez que j'ai toujours été opposé aux monopoles. En agissant ainsi j'ai maintenu le principe du motto suivant: "Vivons et laissons vivre les autres." De plus, chaque fois qu'il s'agissait de travaux civiques j'ai toujours donné la préférence aux contribuables d'Ottawa. Tout en travaillant à l'embellissement de la ville, dit l'orateur, je n'oublie pas de pratiquer une économie stricte, concernant les revenus civiques. Certaines irrégularités dans notre système de tenue de livres à l'hôtel de ville, démontrent qu'il faut une réforme, et je vous promets mon concours pour cette importante question. Je suis en faveur du travail à la journée concernant les entreprises civiques.

Comme je crois que l'exploitation par la ville de l'éclairage électrique sera une grande économie et une source de revenus, je promets d'appuyer cette question. M. Payment se déclare aussi en faveur du projet du canal de la baie Georgienne. Il termina en faisant allusion à l'entente qui existe à Ottawa, entente qui donne cette année aux canadiens français le droit d'avoir un maire de leur nationalité. (Applaudissements prolongés.)

L'ECHEVIN CLUFF

L'échevin Cluff fit un résumé du bilan financier d'Ottawa pour 1898. Il expliqua aussi sa conduite concernant la question des \$15,000 prêtés à la compagnie d'exposition.

L'EX-ECHEVIN STEWART

L'ex-échevin Stewart commença son discours par féliciter le maire Bingham pour la manière habile pour laquelle il a conduit les affaires civiques pendant un terme de deux ans. Il dit que M. Cluff se donnait beaucoup de crédit au sujet de la vente des débetures à 3 1/2 pour cent, mais il ne parle pas de celles vendues à 4 pour cent. Par ce fait seul la ville perd \$7,500. Ensuite il fait une forte charge contre l'administration de M. Cluff et prouve que le surplus de M. Cluff n'existe que dans son imagination.

AUTRES CANDIDATS

Voici le nom des différents candidats à l'échevinat:

QUARTIER OTTAWA

Nap. Champagne, proposé par A. Pinard, appuyé par C.S.O. Boudreau, James White, proposé par R. Proulx, appuyé par Frs. Loyer, E. Gauthier, proposé par A. L. Pinard, appuyé par J. A. Desrivieres, E. Lapointe, proposé par F. Hotté, appuyé par Bortelieau.

Sur motion de MM. Frs Loyer et Nap Champagne, un vote de remerciements est adopté en faveur de M. Durocher, pour les services rendus comme échevin du quartier Ottawa pendant sa longue carrière à l'hôtel de ville.

QUARTIER BY

J. P. Emondé, proposé par Dr St! Jean, appuyé par J. Brown, George Low, appuyé par Geo. O'Keefe, appuyé par Prof Fleury. Ex-échevin Starrs, proposé par G. Johnston, appuyé par C. D. Chitty, J.D. Gareau, proposé par A. Charbonneau, appuyé par O. Leclair.

LA LUMIERE ELECTRIQUE

Est plus populaire que jamais. Cela est prouvé par le grand nombre de lumières que nous avons posé durant cette saison.

EN SEPTEMBRE 1061
EN OCTOBRE 1435

Faites poser maintenant vos ETALAGES ELECTRIQUES et vos ENSEIGNES ILLUMINEES.

THE OTTAWA ELECTRIC COMPANY. OFFICE: Batisse de l'Hotel Russell.

IL FAUT ALLER CHEZ J. R. McNEIL,

LE TAILLEUR POPULAIRE

POUR: UN HABILLEMENT DE PREMIERE CLASSE

COUPE CAPANTIE ET FINI PARFAIT

203 RUE SPARKS OTTAWA, ONT.

Aif Desjardins, proposé par Dr P. St. Jean, appuyé par Aif Julien, J. Brette, proposé par Aif Julien, appuyé par Louis Beaucage.

QUARTIER RIDEAU

Les candidats sont: J. C. Roger, B. Slinn, Basil Bell, George Ford, J. B. Donaldson et Henry Sims.

QUARTIER ST. GEORGES

J. C. Grant, Robert Hastey, W. R. Stroud, Thomas Raphael, D'Arcy Scott, Geo. Forle.

QUARTIER DALHOUSIE

Thos Cleary, W. Hill, Joseph A. Foster, Albert Hudson, E. Lafontaine, W. H. Howlett, R. J. Davidson.

QUARTIER VICTORIA

L'échevin Butler, J. E. Ewright, A. D. Fraser, H. H. Lang, D. W. Masson.

QUARTIER WELLINGTON

W. G. Black, W. J. Campbell, James Davidson, John Starr, W. J. Loughrin, John Corry.

QUARTIER CENTRE

John Bishop, S. J. Davis, A. E. Fripp, W. D. Morris, R. W. Sinclair, E. Wallace.

Vers trois heures tout était terminé.

AVIS PUBLIC

A donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

ALIAS FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure
District de Pontiac LES MAR-
No. 97 J. L. GUILLERS
DEST. JAMES CHURCH LELLIE.

Demandeur par distraction de. frans; contre LOUIS DASGENAIS, Défendeur; et Narcisse Dasgenais et A. le laide Louise, son épouse, Intervenante, à savoir:

Toutes les bâtisses et améliorations dans et sur la moitié nord-est du lot numéro vingt-six, dans le onzième rang du canton de Litchfield, dans le comté de Pontiac, maintenant entre les mains de l'intervenant Narcisse Dasgenais, sous billet de location, ensemble avec son privilège de devenir le porteur des lettres patentes et d'acheter le dit lot de la Couronne, sujet au paiement de toutes les charges dues à la Couronne.

Pour être vendu dans mon bureau dans le village de Bryson, le VINGTIEME jour de JANVIER dix huit cent quatre-vingt dix neuf, à DIX heures de l'avant midi.

SIMON McNALLY, Shérif.
Bureau du Shérif, Bryson, 12 décembre 1898.

AVIS PUBLIC

Une demande sera faite à la législature de Québec, à sa prochaine session, de passer un bill pour diviser le Comté de Pontiac, pour les fins Municipales et d'enregistrement, en deux divisions distinctes.

A. E. GUAY,
Pour les requérants.
Ville Marie 22 Décembre, 1898

PERDU

Depuis le chemin d'Aylmer et la rue Sparks, Ottawa, une couverture de chèvre chinoise de couleur brun clair. Une récompense est offerte à la personne qui la rapportera au bureau du SPECTATEUR.

PERDU

Un chien à poil noir et blanc. Toute personne qui l'aura en sa possession est priée d'en avertir son propriétaire.

X. LAROSE,
Hull, Qué.

ON DEMANDE

Un agent vendeur actif et compétent pour vendre les huiles lubrifiantes et adoucissantes et les spécialités d'huiles, etc., pour la succursale de Toronto. S'adresser à The Atlantic Refining Co., Cleveland, Ohio, U. S.

ON DEMANDE

pour le Canada un dépositaire ou un agent général—Monopole de la vente "Polycoine Oil" spécialité médicale admise dans les hôpitaux des Etats-Unis et très avantageusement connue au Canada. (Voir aux annonces.) Caution une garantie exigée cinq cent dollars. Position d'avenir, fortune assurée.

Dr Alexandre, Spécialiste de Paris, 1218 G St. N. W. Washington, (D. C.)

Le comptoir de Prévoyance de Montréal, 1996, rue Notre Dame, à Montréal, demande des agents sérieux et actifs pour placement de valeurs procurant à toute personne le moyen de gagner \$100 avec 25 cents.

HOMMES FAIBLES

jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, etc. en Europe. Venez pour notre livre "Hommes Faibles", gratis sur demande.

PASTILLES DR JEAN
\$1 00 le flacon. Par la maille, cacheté, franco de port. Seuls distributeurs: Cite Médicale du Dr. Jean. Adresse: B. Poste 1167, Montréal, Can.

En vente chez: R. A. Heimer, pharmacien. HULL P. Q.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'OTTAWA
COUR SUPERIEURE

No. 587.

Dame Victoria Leblanc de la cité de Hull, dans le district d'Ottawa, épouse commune en biens de Maxime Lavigne, marchand et commerçant du même lieu et dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.
vs.
Le dit Maxime Lavigne, de la cité de Hull.
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée contre le défendeur, le dit Maxime Lavigne.

Hull, 5 Décembre, 1898.
MAJOR & GOYETTE.
Avocats de la Demanderesse.

—BILODEAU & RENAUD—
Comptables et auditeurs
Liquidateurs Vaincraires en faillites
15 ST JAMES ST., 15
MONTREAL

RICHIEU HOTEL

EST M. L. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'encourager comme par le passé. Son hôtel a été tout récemment modernisé et peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.

Les entrées de l'hôtel Richieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel Richieu depuis 4 ans.

DR. J. U. DELISLE

MEDECIN-DENTISTE
No. 109 Rue Principale, Hull.
(Porte voisine du Dr. Ouint.)

Le plus grand soin sera apporté dans la confection des dentiers, des obturations en or, en argent et en platine, dentiers sans palais, couronnes en or ou en porcelaine.

Toutes les opérations chirurgicales qui se pratiquent sur les dents et les gencives seront faites de la manière la plus délicate.

Une visite est sollicitée.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS

ROCHON & CHAMPAGNE
AVOCATS.
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,
No. 214 Rue Principale.

MAJOR & GOYETTE
AVOCATS
B. Major M. P. P.—
H. A. Goyette

AYLEN & DUCLOS,
AVOCATS, Etc., Etc.
Pour la Province de Québec

BUREAUX: Carleton Chambers, rue
Sparks, Ottawa, Ont., et 230 rue
Principale, Hull, Qué.
TELEPHONE (Ottawa No 963
Hull No 909.

J. BROOKE,
AVOCAT.
163 Rue Principale.
N. B.—ARGENT A PRÉTER

ELLIS & MONK
Avocats, Procu et Notaires
22 RUE METCALFE
OTTAWA

P. FORAN, M. A., Q. C.,
AVOCAT.
226 Rue Principale,

MCCONNELL, B. C. L.
AVOCAT.
146, Rue Principale.

X. TALBOT,
AVOCAT.
Bloc Goyette, Rue Principale.

M. McDougall, C. R.
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT.
Rue Principale, Hull. Telephone No. 1173
Argent à Prêter.

J. E. E. LEONARD, L. L. B.
AVOCAT
97, rue St-Jacques
Montréal

NAPOLÉON CHAMPAGNE
AVOCAT
No 228 Rue Principale,
Hull, Que.

J. L. LEDUC, L. L. B.
AVOCAT
STE SCHOLASTIQUE
District de Terrebonne, P. Q.

NOTAIRES

A. LABELLE,
NOTAIRE
No. 204 Rue Principale.

MEDECINS

Dr ALEX OUMJET
No 111 RUE PRINCIPALE
HULL.

Dr S. P. COOKE
occupera à l'avenir son bureau
et sa résidence privée au No. 377 rue
Sparks, coin de la rue Bay, Ottawa.
Les heures de bureau seront de 9 à
11 a. m., de 2 à 3 et 7 à 9 hrs. p. m.
Telephone 1081.

Dr URGEL ARCHAMBAULT

Médecin-chirurgien, gradué "cum
laude" de l'Université Laval de Qué-
bec, a déménagé son bureau de la rue
Brewery à l'ancien bureau de M. C.
P. Major, Avocat No. 126 rue Princi-
pale Coin de la rue Duke, Hull.

Dr J. E. FONTAINE

Gradué de l'Université Victoria, 1891
No. 253 Rue PRINCIPALE, HULL
Ancienne résidence du Dr. Sandin,
Consultation à toute he.

Dr STACKHOUSE & FILS
D. D. S., L. D. S. B. J. STACK HOUSE
D. D. S., L. D. S.

BUREAU:—Près du bureau de Poste,
rue Principale, Hull, 27 Oct. 1898.

CONTRACTEURS

Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Bâtiments Publics, Eglises, Couvents
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

J. ALCIDÉ CHAUSSÉ
Architecte
Mesureur et Évaluateur
8 RUE SHAW
Coin de la rue Ste. Catherine
MONTRÉAL

FEUILLETON
NO. 23

STEPHANETTE

PAR
BERNARD SEIGNY

XX

illuminé de miséricorde, et la recon-
naissance emplissait son âme, et
l'élevait droit à Dieu.
Stéphanette, qui n'entendait plus
depuis quelque temps déjà, la voix
de son oncle, s'était décidée à ren-
trer à la maison. Inquiète, pâle en-
core d'émotion, elle revenait par
l'allée du jardin qu'un vieux mur,
dégradé par endroits, séparait seu-
lement de l'avenue.

Elle entendit le pas de Jean qui
s'éloignait.
C'est lui, pensa-t-elle. Et, avisant
dans le mur une brèche que le temps
avait faite, et que le lierre
seul avait réparée, elle passa la
tête à travers les feuilles qui enca-
drèrent son joli visage de leurs cou-
ronnes sauvages. Elle vit Jean déjà
loin. Mais en se penchant, elle avait
détaché du vieux mur une pierre
qui tomba sur le gazon. Le jeune
homme tourna la tête. Leurs yeux
se rencontrèrent. Ce ne fut qu'un
éclair; mais Stéphanette avait eu le
temps de lire dans le regard de
son ami la tendresse et la joie qu'il
emportait dans son cœur.

Elle se jeta vivement en arrière.
— Il ne part pas... il m'aime
... il est joyeux! murmura-t-elle.
Jean n'y put tenir. Il courut vers
la brèche où Stéphanette lui était
apparue.

Elle n'était plus là. Il parcourut
des yeux le grand jardin, et n'y vit
point la jeune fille.
Déjà Stéphanette avait rejoint
son oncle, et sur son jeune front la
sérénité commençait à renaître.

XXI

M. Henriet accueillit Jean avec
des exclamations de surprise et de
joie. Ils dînèrent ensemble, dans la
grande salle à manger carrelée qui
composait avec une cuisine tout le
rez-de-chaussée de la Lande, et
après dîner, s'étant assis sous le
manteau de la cheminée, ils com-
mencèrent une interminable cause-
rie.

M. Henriet raconta par le menu
tout ce qu'il savait de Stéphanette,
et s'étendit complaisamment, à
maintes reprises, sur les incompara-
bles perfections de sa belle voisine.
Jean ne se lasait pas d'écouter son
hôte, le relançant d'un mot dès qu'il
cessait de parler. Quand ils son-
gèrent à se séparer, ils s'aperçurent
avec étonnement qu'il était une
heure du matin.

Le lieutenant ne s'en éveilla pas
moins de l'aube. Il courut à sa fenê-
tre; une brume légère flottait sur
les vignes d'où s'élevaient, d'espace
en espace quelques noyers et des
pêchers de plein vent roses de fleurs;
dans le ciel, pas un nuage; le dragon
de la girouette avait son dard tourné
vers l'ouest.

La journée s'annonce bien, pensa
Jean.

Il revêtit son plus bel uniforme,
qu'un domestique était allé cher-
cher la veille à Angers, se promena
de long en large dans sa chambre
essaya vainement de lire une demi-
page d'un traité d'agriculture égaré
sur une table, fredonna un air de
chasse, et à la fin, impatienté de ne
pas entendre M. Henriet se lever,
alla résolument frapper à la porte
du bonhomme.

— Beau temps, monsieur Henriet
temps superbe!

— Eh! mon bon ami, répondit le
campagnard, vous auriez bien pu
attendre un peu pour me le dire: il
est six heures du matin, et nous ne
partons qu'à neuf. Je dormais com-
me un jeune homme... un jeune
homme qui ne serait point amou-
reux, ajouta-t-il avec un rire sono-
re.

Comme le dernier coup de neuf
heures sonnait au bourg. M. Henriet
en redingote, rasé de frais, pronon-
ça le traditionnel "huc, la Blanche",
et le cabriolet s'ébranla.

Quelle claire matinée! Comme
l'air était léger! Comme les lointains
étaient bleus! Mille chansons
sortaient des mds, des fermes éveillé-
es, feuilles qu'agitait la brise.
Toute la plaine était inondée de
lumière, et cependant le ciel était
pâle, comme si les dernières neiges
de l'hiver s'étaient fondues dans
l'azur.

Jean jouissait pleinement de
cette poésie printanière; M. Henriet
beaucoup moins.
— Voyez-vous la gelée blanche?
dit-il au jeune homme.
— Oui, répondit Jean; comme
elle a suspendu de joies perles aux
toiles d'araignées!

La campagnard haussa les épaules:
— Ce n'est pas cela que je remar-
quais, mon ami bien que la vigne
avait souffert cette nuit.

— Ah! fit le lieutenant d'un air
d'indifférence profonde.
Après quelques minutes de silen-
ce:

— Savez-vous ce que me rappel-
le notre voyage à la Merinière,
mon jeune ami? reprit M. Henriet;
ma première visite—officielle, s'en-
tend—à celle qui fut madame
Henriet. Nous nous aimions depuis
longtemps... comme vous... Elle
n'était pas laide, allez... et quelle
brave femme!... J'étais donc parti
pour aller chez mon futur beau-
père, dans cette même voiture.
Quand j'arrivai, je connaissais bien
Jacqueline pourtant, j'étais sûr
d'elle comme elle était sûre de moi;
eh bien! je ne trouvais pas un mot
à lui dire, pas un. Alors mon beau-
père mit la main de Jacqueline
dans la mienne: tiens, ma fille, dit-
il, il n'ose pas, allez donc vous pro-
mener tous deux dans le verger, et
tâchez de vous accorder... Ah!
mon ami Jean, dès que nous fûmes
dehors et seuls, je ne cherchai plus
mes mots, ils venaient d'eux-mêmes
et tous à la fois.

Jean écoutait d'un air distraint, en
furetant la Blanche avec une per-
sévérance inutile.

— Ne pressez pas tant la Blan-
che, dit M. Henriet, nous arrivons.
Je vais prendre par la traverse, et
dans cinq minutes, mon lieutenant,
nous serons à la Merinière.

M. Henriet tourna en effet à droite,
et s'engagea dans la *ruelle des bois*,
sorte de pâture bordée d'un côté
par les hautes fûtaies du parc et de
l'autre par de grands taillis non
clos qui dépendaient d'un château
voisin. La voiture roulait douce-
ment sur l'herbe. Les deux voya-
geurs étaient devenus silencieux.
De temps à autre, au-dessus de
leurs têtes, quelques ramiers effai-
rouchés s'envolaient à travers les
feuilles.

À la Merinière, on attendait.

Stéphanette avait mis plus de
temps que de coutume à sa toilette.
Elle descendit dans le salon, garni
des vases de fleurs nouvelles, et
posa sur la table le petit miroir de
Venise comme un témoin des
anciens jours. Puis elle vint trou-
ver son oncle, qui se promenait fié-
vreux sous les noyers, et lui faisant
la révérence:

— Est-ce ainsi que vous me vou-
liez, monsieur le marquis? dit-elle
avec son plus aimable sourire.

Ravissant, ma chère enfant, mais
n'attendez pas que je vous remer-
cie, car ce n'est pas pour moi, je
suppose que vous avez mis cette
rose dans vos cheveux!

Dès huit heures, Baptiste avait
été posté à l'entrée de la cour pour
signaler les voyageurs; il donna
trois fausses alertes, mais la qua-
trième fois il eut raison. c'étaient
bien Jean et M. Henriet qui en-
traient dans l'avenue.

M. de la Hansaye alla recevoir son
ami et son neveu, leur souhaita la
bienvenue, et sans rien ajouter,
étant trop ému pour parler beau-
coup, il les introduisit dans le salon
où se trouvait Stéphanette.

La jeune fille était debout près
de la fenêtre.

M. Henriet entra le premier, la
salua, et laissa Jean passer devant
lui.

Le lieutenant fit quelques pas
dans le salon, puis, subitement, s'ar-
rêta, baissa les yeux:

— Mademoiselle, balbutia-t-il,
jamais je ne pourrai assez m'excuser
auprès de vous...

Stéphanette vit qu'il s'embrouil-
lait:

— Je vous pardonne bien vo-
ontiers, Jean dit-elle.

Le visage du lieutenant s'épa-
nonit.

— O Phannette! répondit-il
Et tous deux se regardèrent.

Le marquis comprit l'éloquence de
ce regard et, s'avançant vers le jeune
homme:

— Mon cher enfant, lui dit-il,
nous avons beaucoup causé de toi
hier soir avec ma nièce... Je t'a-
vais promis de plaider pour toi, je
l'ai fait, et je me suis aperçu que ta
cause était gagnée d'avance.

Il le prit par la main, le conduisit
près de la jeune fille, et ajouta:
— Monsieur le chevalier de Tré-

Melle Bertha Ledoux

**DEPUIS NOMBRE D'ANNEES TORTUREE PAR LE BEAU-
MAL ET PLUSIEURS AUTRES MALADIES.**

**Les Pilules Rouges du Dr. Coderre ont mis fin à toutes ses Souf-
frances. Aujourd'hui, guérie et heureuse, elle publie la
grande efficacité des Pilules Rouges du Dr. Coderre.**

L'anémie — ou en d'autres mots
la pauvreté du sang — est une des
maladies les plus communes de nos
jours. Elle affecte sans exception,
les femmes de tous les âges, mais
plus particulièrement les jeunes
filles entre 13 et 20 ans.—Etes-vous
anémique?—Etes-vous pâle et votre
teint jaune? Vos yeux sont-ils
cernés? Vos lèvres et gencives
sont-elles pâles au lieu d'être roses?
Votre appétit variable et faible?
Etes-vous fatiguée et essoufflée
après le moindre exercice? Souf-
frez-vous d'étourdissements et de
maux de tête? Votre cœur bat-il
violemment si vous marchez un peu
vite? Etes-vous abattue, mélanc-
colique et faible? Si l'en est ainsi,
vous êtes anémique, vous êtes sur
la route de la consommation, et par
conséquent de la mort. Les Pilules
Rouges du Dr. Coderre guérissent
l'anémie en faisant du sang riche,
rouge et pur. Aux figures pâles et
jaunes, elles donnent le rayon de
la santé, donnent de la vigueur à tout le système, et
font de la vie une bénédiction au lieu d'un fardeau.



MELLE BERTHA LEDOUX.

faible jeune fille.
N'oubliez pas que nous avons à votre disposition
un médecin spécialiste d'une grande expérience dans
le traitement des maladies des femmes. Ecrivez-lui
une description complète de votre maladie, il vous
répondra absolument pour rien. Si vous le préférez,
écrivez nous pour un blanc de questions pour traite-
ment, nous les envoyons à toutes les femmes qui en
font la demande. Notre médecin examinera votre ma-
ladie et vous donnera un grand nombre de conseils, qui,
si vous les suivez bien, aideront beaucoup à vous guérir.
C'est une chance unique que nous vous donnons de
consulter notre médecin spécialiste. Adressez vos
lettres:
Département Medical, Boite 2306, Montréal.
Défiez-vous des pilules rouges que l'on vous offre
à la d'uzaine, au cent ou à 25c. la boîte, ce sont des
imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Ces
imitations sont la plus grande fraude du jour. Il est
arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces
imitations que l'on vous vend à bon marché. Ces imi-
tations faites à bon marché contiennent toujours de la
morphine, de l'arsenic et de la strychnine. Défiez-
vous, si votre marchand n'a pas les véritables Pilules
Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. en timbres
canadiens ou américains pour une boîte, ou \$2.50 par
lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes.
Nous les envoyons au Canada et aux Etats-Unis, pas de
douane à payer. Donnez votre adresse complète afin
d'éviter tout retard. Adressez:

« Je n'avais pas d'appétit, je souffrais aussi de maladie
« de foie, toujours mal à la tête, faiblesse dans les
« jambes, pas d'appétit et douleurs dans tous les mem-
« bres. Je souffrais aussi de faiblesse et pauvreté de
« sang. Une amie m'ayant dit que le seul remède qui
« pouvait me guérir était les Pilules Rouges du Dr
« Coderre, je commençai à en prendre. Jamais je ne
« pourrai faire assez de louanges de ce remède, car
« il m'a débarrassée de toutes mes maladies.
« Maintenant que je suis guérie, je me fais un devoir
« de le recommander à toutes les femmes et jeunes
« filles malades. » Melle Bertha Ledoux, 150 Ste.
Elizabeth, Montréal.

Nous ne publions jamais de témoignages sans le
consentement de la femme guérie, nous ne les achetons
pas non plus. Si l'arrivait que vous desiriez consulter
ces femmes et que vous ne puissiez les trouver pour
cause de déménagement ou autres raisons, écrivez-nous
et nous ferons tout notre possible pour vous mettre en
communication avec elles.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre guérissent infail-
liblement ces languissantes et douloureuses maladies
particulières aux femmes. C'est le remède qui donne la
force, la santé et chasse tous les ennuis et les tristesses
de la vie à toutes les femmes qui le prennent consciencieu-
sement. Elles guérissent le beau mal, les irrégularités,
la suppression des règles, les règles douloureuses et
abondantes, la leucorrhée, mal de cœur et nausées,

mière, je vous permets d'embrasser
mademoiselle Stéphanette de la
Tremblaye, votre fiancée.

Alors, se retournant vers M.
Henriet, qui contemplant cette scè-
ne tout attendri:

— Mon cher Henriet, dit le mar-
quis, je n'ai jamais été plus heureux.
Et vous?

— Moi, répondit le bonhomme,
une seule fois, mais il y a bien
longtemps.

FIN.

HOTEL JACQUES-CARTIER
21, 23, 25, 27
Place Jacques-Cartier Montréal.
J. B. BUREAU & Co., Propriétaires.

CET ÉLÉGANTE HOTEL situé sur la place du
même nom, au centre de la ville, à proximité
des magasins de gros, de détail et des places d'arrai-
gements. Accessible aux différentes gares de chemin
de fer, et débarrasées de bateaux à vapeur par les
chars électriques qui passent à la porte. Cet HOTEL
est RECOMMANDABLE aux personnes qui visitent
Montréal. Quoique situé au centre de la ville, il a
en dehors du bruit que l'on entend sur les grandes
rues. Cet Hôtel est tenu sur le plan Américain et
Européen. Tout l'aménagement est ce qu'il y a de
plus moderne, et de meilleur goût.
Cuisine française et service parfait.
PRIX MODÉRÉS.

Achetez Toujours
—LES—
ALLUMETTES
EDDY
ET AYEZ TOUJOURS
—LES—
MEILLEURES
—POUR—
Le moins d'argent
PROPORTIONNELLEMENT



CHEMIN DE FER
Ottawa et New-York

Horaire local en vigueur
maintenant.

Départ		Arrivée	
A. M. P. M.	Milles	A. M. P. M.	Milles
7.39	6.15	10.00	7.40
8.20	8.00	13.4	Edwards
9.10	6.15	21.1	Russell
9.40	6.24	23.6	Embrun, St Onge
10.12	6.40	31.4	Crysler
10.25	6.49	34.7	Berwick
10.45	6.55	37.1	Finch
11.10	7.18	41.3	Newington
11.54	7.25	48.6	Black River
11.55	7.42	5.59	Junction du G. T.
11.59	7.45	56.7	Cornwall

*Arrête sur signal.

Trains tous les jours excepté le
dimanche.

Pour billets et autres informations
s'adresser au bureau des billets, 30
rue Sparks, ou à la gare de la rue
Sussex.

GEO. H. WATSON,
Agent général des passagers.

CHEMIN DE FER
OTTAWA & GATINEAU

Heure des trains d'automne
et d'hiver.

A partir du 18 Novembre 1898, les
trains circuleront comme suit.

Train No 1 quittera Ottawa à 4.30
p. m., arrive à Gracefield à 7.55 p. m.

Train No 2 quittera Gracefield à
6.00 a. m., arrive à Ottawa à 9.20
a. m.

Ces trains voyageront tous les jours,
le dimanche excepté

Pour billets et informations, adres-
sez au No 154, rue Principale, Hull.

Nap. PAGE, Agent.
P. W. RESSEMAN,
Surintendant Général.

CHEMINS DE FER
OTTAWA & GATINEAU

ET
PONTIAC PACIFIC JUNCTION

EXCURSION DE
Noël et du Jour de l'An

Des billets de première classe aller
et retour seront vendus au prix d'un
simple passage de première classe, les
24, 25 et 26 Décembre bon pour reve-
nir le 27 décembre. Le 31 décembre
et le 1er et 2 janvier bon pour revenir
le 3 janvier, 1899.

Des billets de retour au prix d'un
passage et un tiers seront vendus le
23, 24 et 25 Décembre bon pour reve-
nir le 28, et le 30 et 31 Décembre et
Janvier 1er 1899 bon pour revenir le
4 Janvier.

VACANCES DES ETUDIANTS

Des billets seront vendus au prix
d'un passage et un tiers du 15 au 31
décembre, 1898 bon pour revenir le
18 janvier, 1899.

Pour plus amples informations s'a-
dresser à N. Page, agent, No 154 rue
Principale, Hull, ou au bureau central
chambre 31 Central chambers, Ottawa.

P. W. RESSEMAN,
Surintendant Général
des passagers.

HOTEL RIENDEAU
Place Jacques-Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau,
offre tous les avantages possibles et est l'un des
hôtels les plus confortables.

Nous engageons nos amis de la capitale et de
Hull à visiter l'hôtel Riendeau quand les affaires les
appelleront à Montréal. Ils n'auront qu'à s'en
féliciter.

SI VOUS VOULEZ UN DENTIER
PARFAIT ALLEZ CHEZ

DR C. C. STACKHOUSE
Le célèbre Dentiste d'Ottawa.
Dents extraites sans douleur.
130 rue Sparks.